



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

## **Motion relative à la mise en place d'une Politique agricole et alimentaire commune (PAAc)**

proposée par la Confédération paysanne de l'Aveyron  
Session du 27/11/2020  
A Rodez

Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron réunis en session le 27 novembre 2020 à Rodez, sous la présidence de Jacques Molière, délibérant conformément aux dispositions en vigueur.

### **CONSIDERANT QUE**

- La crise Covid a mis en évidence, à la fois, la nécessité de relocaliser les productions pour assurer la sécurité alimentaire et, aussi, la volonté des consommateurs d'aller dans ce sens.
- La majorité des paysans ne tire pas de revenu de leur acte de production et perd tout sens à leur métier.
- La précarité alimentaire croissante nous impose de revoir notre système alimentaire.
- Pour répondre aux objectifs fixés par le Green Deal, la future PAC devra accompagner la transition vers l'agriculture paysanne des systèmes de production.
- La proposition de la Commission européenne, datant de 2018, sur la PAC post 2020 ne répond pas à ces enjeux, continuant à encourager l'agrandissement et la spécialisation des fermes.
- Réformée en profondeur, la PAC peut être un outil puissant d'accompagnement de l'agriculture française vers le modèle d'agriculture paysanne, la relocalisation des productions afin d'aboutir à la souveraineté alimentaire de nos territoires.

### **C'EST POURQUOI NOUS DEMANDONS QUE :**

Le gouvernement français s'engage à défendre, au niveau européen, une véritable refondation de la PAC reposant sur :

- la protection des paysans et de leur revenu, grâce à des mécanismes de régulation de marchés et de maîtrise des productions.
- un mécanisme d'attribution des aides vers les actifs, plutôt que les hectares, avec un plafonnement à l'actif efficient.
- le soutien de toutes les productions, sur tous les territoires, en particulier les oubliés de la PAC (maraîchers, arboriculteurs, PPAM, volailles, etc.).
- de véritables mesures d'accompagnement à la transition vers l'agriculture paysanne, rémunérant l'évolution des pratiques, et accessibles à tous les paysans.